

MAIRIE

de



THIVERVAL-GRIGNON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 1^{ER} JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le premier juillet à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Nadine GOHARD.

Étaient présents : Nadine GOHARD, Daniel BOSSE, Didier BRILLANT, Hélène CÔME, Sylvain JOUMIER, Sandrine JOURNE, Sophie KERVERN, Catherine LANEN, Bertrand VACHETTE et Laurence VAUVERT

Était absent : Laurent MEULENYSER

Michel BUXERAUD donne pouvoir à Daniel BOSSE

Marie GARCIA donne pouvoir à Laurence VAUVERT

Claire LANDRY donne pouvoir à Nadine GOHARD

Jérôme CAPPELLO donne pouvoir à Didier BRILLANT

Secrétaire de séance : Sophie KERVERN

Madame le maire ouvre la séance à 19h00 constatant que le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR :

1. Compte rendu du Conseil Municipal du 27 mai 2021

Dans le « tour de table », Monsieur VACHETTE propose d'ajouter « par ailleurs » devant la seconde intervention de Madame GARCIA.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 10 avril 2021 est adopté,
à l'unanimité des présents.

2. Gratuité des transports scolaires pour les écoliers

Madame Laurence VAUVERT explique qu'il s'agit de délibérer pour accorder la gratuité des transports scolaires des écoliers de la commune, pour le circuit spécial scolaire (CSS) organisé pour distribuer les deux écoles de la commune.

A titre indicatif, le prix normalement payé par les familles s'élève à 24€ en 2021 et est pris en charge par la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des votants,
adopte cette délibération.

3. Subvention IMAGIN'R pour collégiens et lycéens

Madame Laurence VAUVERT explique qu'il convient de délibérer pour accorder une subvention aux collégiens et lycéens scolarisés en Ile-de-France, titulaires d'une carte IMAGIN'R, sur la base de 100€ pour un collégien et de 150€ pour un lycéen.

A noter que le collégien est d'autre part subventionné par le Département.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des votants,
adopte cette délibération.

4. Modification des limites communales de Thiverval-Grignon

Monsieur Daniel BOSSE propose de délibérer pour modifier les limites territoriales de la commune.

Après une négociation conduite avec la commune de BEYNES concernant d'une part, pour Beynes, l'implantation du nouveau collège, et d'autre part, pour Thiverval-Grignon, la propriété de la route allant au Val des 4 pignons, il a été conclu un échange de parcelles qui modifie les limites de notre commune. Ces parcelles se situent sur le triangle à droite en allant sur le Val des 4 pignons : la parcelle cadastrée 0192, nous appartenant et la parcelle cadastrée 0196, appartenant à Beynes sur notre commune. Une procédure d'enquête publique est nécessaire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des votants,
adopte cette délibération.

INFORMATIONS DU MAIRE :

Madame le maire informe les membres du conseil que Madame Hélène GERONIMI, Sous-Préfète de Rambouillet sera en visite sur le village, le 30 juillet et qu'à cette occasion, elle rencontrera le Directeur de la Ferme et effectuera une courte visite au Château de Grignon, en présence de Madame MARGOT-ROUGERIE, Directrice générale Adjointe de l'AGROPARISTECH.

TOUR DE TABLE :

Mme Hélène COME demande si le dossier de la vente de l'AGROPARISTECH a avancé.
Mme le maire répond ne pas avoir de nouvelles.

Elle a appris qu'un collectif d'anciens élèves de l'AGRO souhaite l'abandon de la vente au profit d'un projet avec l'université de Saclay, mais n'a aucune nouvelle du Ministère de l'Agriculture.

Mme Sandrine JOURNE fait part de la persistance des odeurs fortes à Grignon.

Mme le maire annonce que le Directeur de la ferme a rédigé un communiqué sur notre site Internet pour expliquer la nuisance et M. Daniel BOSSE explique que le problème est désormais résolu, il s'agissait de racines qui obstruaient les canalisations.

Mme Sandrine JOURNE demande où en est le projet immobilier du Liberty.

M. Daniel BOSSE répond que le permis de construire vient d'être redéposé, avec un projet de raccordement d'assainissement sur le collecteur de la Côte à Soulas.

Par ailleurs, il informe que le monticule de terre végétale sur le golf n'a pas vocation à y rester ; il sera étalé sur le site car c'est de la terre arable.

Mme Catherine LANEN informe les membres du conseil du rapport d'activité « eau potable » de AQUAVESC qu'elle tient à disposition à l'accueil de la mairie.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport d'activité 2020

M. Daniel BOSSE informe les membres du conseil qu'un architecte spécialisé a effectué une première visite de l'église et a transmis un devis pour la maîtrise d'œuvre des travaux à entreprendre.

Mme le Maire précise que les honoraires de l'architecte peuvent faire l'objet de subventions du Département et de la Région, dans le cadre de travaux entrepris sur l'église.

M. Daniel BOSSE annonce que la pose des panneaux sur les emplacements pour personnes à mobilité réduite est réalisée et que les travaux de clôture du jardin d'arc et de la plateforme de remise en forme sont également en cours, à Folleville.

Mme le Maire souhaite qu'une inauguration de ces équipements soit prévue à l'automne prochain.

Mme Laurence VAUVERT explique avoir remis les livres de fin d'année aux élèves des 2 écoles, au nom du conseil municipal. Les enfants ont manifesté beaucoup de plaisir.

Concernant les élèves de CM2 quittant l'école cette année, en compensation du fait qu'ils n'ont pas pu bénéficier d'un séjour en classe de découverte au cours de leur scolarité, et, pour répondre à un souci d'équité, la Municipalité propose à ces enfants un séjour de 2 jours au Futuroscope, au début des vacances de Toussaint 2021.

Cette proposition a recueilli l'assentiment du conseil d'école.

Mme le Maire rappelle la réunion du 8 juillet au cours de laquelle Monsieur MANISSOLE, représentant la société CNT (constructeur du golf) viendra exposer le projet de valorisation des terres agricoles jouxtant le golf.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00
PROCHAIN CONSEIL PREVU EN SEPTEMBRE